

ACTE REGLEMENTAIRE

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de QUIMPER CORNOUAILLE,
Vu le décret du 24 août 1882 portant création de la CCI de QUIMPER CORNOUAILLE,
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ensemble le décret n° 78-774 du 17 juillet modifié pris pour l'application de la loi du 6 janvier précitée,

Décide :

Article 1^{er}

Il est créé à la CCI de QUIMPER CORNOUAILLE sise au 145, avenue de Keradenec 29330 à QUIMPER, dans le cadre du site Internet *www.quimper.cci.fr*, un traitement automatisé d'informations nominatives concernant les salariés-contacts de la CCI, les élus de la CCI, les entreprises ressortissantes et les internautes qui commandent sur le site.

Article 2

Les informations nominatives enregistrées dans le traitement sont les suivantes :

Pour les internautes qui commandent sur le site :

- le nom, prénoms, adresse e-mail et entreprise.

Pour les salariés-contacts, interlocuteurs des internautes :

- le nom, prénoms, adresse e-mail, numéros de téléphone et fonction.

Pour les entreprises ressortissantes :

- le nom, prénoms du dirigeant, sa fonction, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopie, adresse e-mail, adresse de site Internet, N° de SIRET et activité de l'entreprise.

Pour les élus de la CCI :

- le nom, prénoms, adresse e-mail et entreprise.

Article 3

Les finalités de la collecte de données personnelles sont :

- la demande d'informations,
- la commande sans paiement en ligne,

- la messagerie électronique.

L'objectif du traitement des données personnelles est l'information et la communication interactive. Leur durée de conservation des adresses IP est limitée à 1 an.

Article 4

Les destinataires ou catégories de personnes destinataires des informations suivantes :

- le nom, prénoms, adresse e-mail et entreprise des internautes,
- le nom, prénoms, adresse e-mail, numéros de téléphone et fonction des salariés-contacts,
- le nom, prénoms du dirigeant, sa fonction, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopie, adresse e-mail, adresse de site Internet, N° de SIRET et activité de l'entreprise des ressortissants,
- le nom, prénoms, adresse e-mail et entreprise des élus,

sont les salariés de la CCI de QUIMPER CORNOUAILLE chargés de l'animation des rubriques interactives du site.

Article 5

Le droit d'accès aux données nominatives prévu par les articles 34 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès de la **CCI de QUIMPER CORNOUAILLE « Direction de la Communication » 145, avenue de Keradennec 29330 QUIMPER CEDEX.**

Article 6

Monsieur Alain SCHLESSER, Directeur Général de la CCI de QUIMPER CORNOUAILLE, sera chargé de l'exécution du présent acte réglementaire qui sera publié dans un journal d'annonces légales ou sur le site Internet de la CCI.

Fait à Quimper le :

Gérard DRÉNOU
Président de la CCI
de QUIMPER CORNOUAILLE